

## Réforme des permis de construire

Sémaphore a accueilli un congrès sur la réforme du permis de construire, à l'initiative de la direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme. M. Cazenave, secrétaire général de la préfecture, M. Jean-Pierre Goron, responsable du service aménagement et développement des territoires à la DDE, M. Marcel Balage, responsable de l'application du droit des sols à la DDE et Mme Williams, déléguée territoriale du Grand Clermont à la DDE, ont présenté aux élus du département le nouveau projet en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

M. Bernon, adjoint au maire de Cébazat et M. Bouvier, directeur du service technique de la commune, étaient présents à cette réunion d'information, afin d'appliquer les mesures dès cet automne, au niveau local.

Les objectifs de cette réforme sont, entre autres, de clarifier le Code de l'urbanisme, de simplifier les procédures, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Ainsi ont été présentés au cours de ce congrès les réflexions qui ont précédé la réforme, les textes et les objectifs. Les intervenants ont parlé d'accompagnement de la réforme par la DDE.

Ont été abordés les problèmes de délais d'instruction trop longs, de procédures lourdes et de complexité des règles. Cette réforme prévoit notamment de regrouper les autorisations d'urbanisme et les procédures, tendant vers la simplicité et de rendre les textes plus lisibles. Que ce soit pour de nouvelles constructions, des travaux sur de l'existant, de la démolition ou encore de l'aménagement, les formalités seront allégées et les délais garantis. Ainsi, les mairies devront adopter de nouvelles mesures, innovantes qui devraient satisfaire les demandeurs. Les nouveaux textes et procédures ont pris effet le 1<sup>er</sup> octobre 2007.



## Petit à petit, les logements sortent de terre...

Le 27 novembre 2006, M. Auby, Maire de Cébazat, posait la première pierre d'une opération de dix logements sociaux construits par l'Ophis, en centre-ville ; aujourd'hui, le projet a bien avancé.

Le 5 juillet, le constat est optimiste. Lors d'une réunion de chantier, menée par MM. Parcoret, directeur du développement et Douay, chargé de projet à l'Ophis, en présence de M. Gardize, l'architecte, M. Auby, M. Bouvier, directeur du service technique et M. Guillot, chargé de missions auprès du maire, ont pu apprécier l'avancée des travaux.

Les logements sociaux se veulent avant tout de qualité, fonctionnels et répondant à un réel besoin. Ainsi, un T3 et un T4, avec garage, terrasse ou coin jardin, seront aménagés dans un bâtiment communal place de la Halle, d'ici la fin de l'année.

Le gros du chantier se situe de l'autre côté de l'église, avec huit appartements, munis de garage et balcon, en construction au cœur du bourg.

La volonté municipale était d'aménager cet espace en préservant le patrimoine existant, d'en faire des habitations agréables à vivre, privilégiant la qualité à la quantité.

Cette opération va favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle et témoigne bien de la détermination de la commune d'atteindre les 20 % de logements sociaux exigés.

Cette avancée en termes d'habitat n'est qu'une première étape dans le développement de l'urbanisme, d'autres projets sont en cours pour les dix à douze prochaines années, envisageant près de 800 logements sur les zones de La Charvance/La Couchet, Les Quartiers et La Vaye. ■

**SUPERMARCHÉ**  
**SIMPLY**  
MARKET

**CEBAZAT 04 73 87 21 20**  
**OUVERT EN CONTINU**  
**DU LUNDI AU SAMEDI**  
**OUVERT DIMANCHE MATIN**  
**station 24h/24**  
*Ça simplifie les courses*

**PEINTURE AUTO SERVICE**  
**CARROSSERIE**

- Pare-brise
- Motos
- Véhicules anciens
- Prêt de véhicule

10, rue Joseph-Prugnard - 63118 CEBAZAT  
Tél. 04.73.23.22.34 - Fax 04.73.23.23.93

Achat et vente véhicules toutes marques Neuf et Occasion

*Garage du Montely*

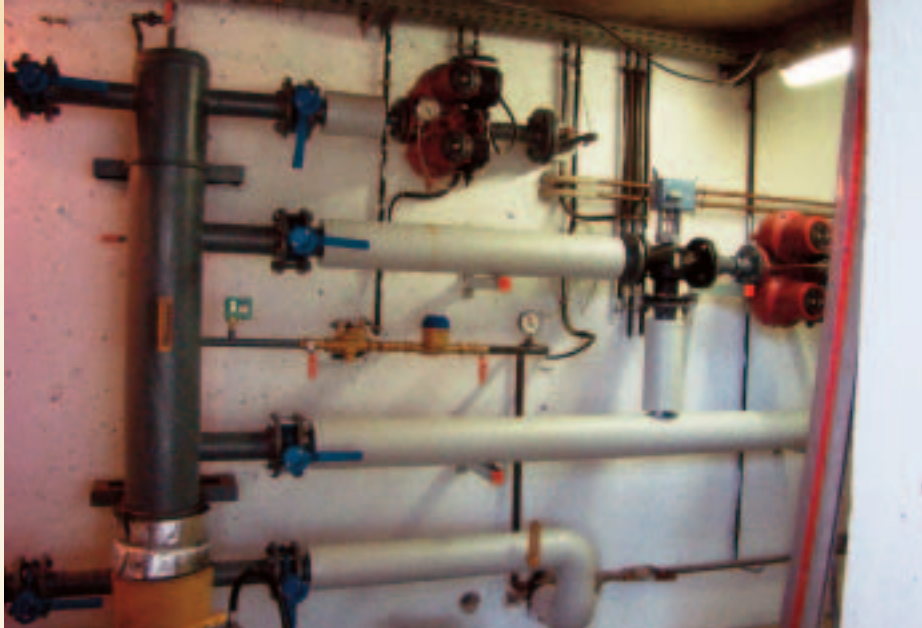
Tôlerie  
Peinture  
Mécanique  
Prêt d'un véhicule pour les travaux

Chemin du Montely - 63118 CEBAZAT - 04 73 87 68 83

**SPIE**

Maintenance et Services  
Installations électriques  
Éclairage et Réseaux

SPIE Sud-Est  
D.D. Auvergne & Forez  
Rue René Parthart - BP 40021  
ZAC des Montely - 63118 CEBAZAT  
Tél : 04 73 23 61 73  
Contact e-mail : j.merzier@spie.com



La chaufferie en cours de construction.

La sous-station de la maternelle avant...

... et après les travaux.



## Les chaufferies remises à neuf

La municipalité a décidé d'entreprendre la rénovation des installations de production et de distribution du chauffage des groupes scolaires Pierre-et-Marie-Curie et du gymnase Jean-Zay.

Les travaux ont débuté le 6 juillet dernier. M. Rodet, chargé de l'étude et le service technique de la Ville ont demandé à l'entreprise Magne de réaliser la rénovation du chauffage

avec des méthodes modernes pour optimiser le chauffage, tant au niveau du confort que de l'économie d'énergie.

Les sous-stations de la maternelle et du primaire ont été entièrement rénovées ainsi que le local et remises aux normes de sécurité en vigueur.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 102 850,47 €. ■

### CIMETIÈRE

## Première tranche d'extension terminée

La capacité du cimetière ne suffira plus d'ici deux à trois années, c'est pourquoi la municipalité de Cébazat a entrepris une première extension, permettant d'accueillir 78 concessions doubles et d'agrandir le columbarium. L'occupation actuelle du cimetière est de 1 300 concessions simples vendues et 63 disponibles ; 46 cases du columbarium vendues, 2 disponibles et 16 à venir ; et de 26 emplacements en terrain commun occupés pour 36 de libres.

Le chantier en mouvement depuis le début d'année a consisté à agrandir le cimetière de 4 000 m<sup>2</sup> supplémentaires au nord-est sur la partie publique, aménageant des emplacements de concessions, des cheminements, des espaces communs, le mur de clôture, avec la création d'accès et d'aires de stationnement. Le coût de cette opération est de 278 760 € HT.

Le 9 juillet M. Auby, maire de Cébazat et M. Bouvier, directeur du service technique, en présence de conseillers



municipaux, ont procédé à la réception des travaux, avec M. Saintagne, du bureau d'études Géoval et M. Brandely de l'entreprise Sacer. Les élus ont pu constater une extension réussie, avec un aménagement paysager soigné. Quant à la deuxième tran-

che de l'extension, elle prévoit 450 concessions doubles supplémentaires au nord-ouest, le long du chemin de Chantelauze sur des parcelles acquises auprès de propriétaires privés. Les terrains sont actuellement délimités par une clôture grillagée. ■